

9^{ème} Congrès de l'AFSP
Toulouse, 5-7 septembre 2007

Appel à communications

Sociologie des acteurs et du travail parlementaires européens

Date limite pour proposer une communication : 16 février 2007

Responsables scientifiques :

Willy BEAUVALLET (GSPE, Strasbourg)

Laurent GODMER (Université Marne la Vallée)

Guillaume MARREL (Université Galatasaray, İstanbul)

Cet atelier vise à rassembler un certain nombre des contributions les plus récentes relatives à l'analyse sociologique des acteurs et de l'activité parlementaires européens.

Fidèles aux approches néo-institutionnalistes qui ont dominé les *European studies*, les travaux désormais classiques relatifs au Parlement européen sont restés essentiellement attentifs à sa place dans le triangle institutionnel¹, à ses relations avec les assemblées locales et nationales, à son rôle, ses compétences et son pouvoir², à son organisation propre ou encore aux formes de la délibération qui s'y sont développées³. Mais des recherches se sont aussi intéressées aux comportements de vote et à la structuration politique interne de l'assemblée, dans une perspective cette fois plus proche des *legislative studies* nord-américaines⁴.

Comme dans l'ensemble des travaux sur l'espace européen, on assiste de fait à un « tournant sociologique » dans les études parlementaires⁵. Fondée sur une attention plus grande aux acteurs dans les processus d'institutionnalisation⁶, ce tournant se manifeste en particulier par l'essor de travaux sociographiques, relatifs aux usages concrets du mandat parlementaire et aux modalités

¹ Georges Tsebelis, « The power of the European Parliament as a Conditionnal Agenda Setters », *American Political Science Review*, 88, 1994, pp. 128-142

² Parmi d'autres : Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, Paul Magnette (dir), *A quoi sert le Parlement européen ? Stratégies et pouvoirs d'une assemblée transnational*, Complexe, Bruxelles, Paris, 1999.

³ Olivier Costa, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, ULB, Bruxelles, 2001.

⁴ Amie Kreppel, *The european Parliament and supra-national Party System*, Cambridge University Press, 2002.

⁵ Niilo Kauppi, *Democracy, Social Resources And Political Power in the European Union*, Manchester University Press, 2005.

⁶ Virginie Guiraudon, « L'espace sociopolitique européen », *Cultures et Conflits*, 2001, p. 18.

d'investissement de la fonction⁷, mais aussi aux spécificités de l'activité parlementaire européenne ou encore à l'institutionnalisation d'une multitude de sous-espaces résultant de la spécialisation des activités parlementaires (groupes, commissions, intergroupes...).

Dans ce cadre, ce ne sont plus seulement les élus à proprement parler qui captent l'attention des chercheurs mais aussi les auxiliaires du politique (collaborateurs, fonctionnaires attachés aux groupes ou aux commissions) et l'ensemble des acteurs associés au fonctionnement concret de l'institution (lobbistes, experts extérieurs, etc.)⁸. Ces nouvelles approches se saisissent non seulement des espaces de l'action parlementaires souvent négligés, mais aussi des processus par lesquels s'inventent et se développent de nouvelles catégories de spécialistes et de « métiers de l'Europe »⁹.

Une sociologie du travail politique à l'assemblée doit ainsi nous amener à interroger les processus d'institutionnalisation des rôles politiques¹⁰ : comment s'effectue la socialisation professionnelle des élus au Parlement ? Quels sont les savoir-faire, savoir-être, compétences et ressources caractéristiques du travail parlementaire européen ? Quelles sont les postures et figures légitimes au sein de l'assemblée et comment, éventuellement, ces figures se transforment-elles au cours du temps et sous l'effet de quels processus ? Comment s'agencent au quotidien les différentes dimensions du travail parlementaires et comment se gèrent les éventuelles contradictions qui en découlent ?

Plusieurs dimensions de cette sociologie des pratiques d'assemblée pourront être mises en regard et débattues au sein de cet atelier : l'accès au leadership parlementaire ; les modalités de l'investissement de certains élus en commission (commission des affaires constitutionnelles) ou au sein des délégations (délégations aux commissions parlementaires mixtes des Etats candidats) ; le traitement de la politique régionale ou bien de la directive portuaire au sein de l'assemblée ; le rôle et la place des assistants parlementaires ; l'essor d'un service juridique interne ; les mécanismes de « prise de rôle » qui caractérisent les acteurs issus de l'élargissement, l'intégration parlementaire des partis des nouveaux Etats membres, etc.

Cette sociologie du Parlement ne vise pas seulement une meilleure appréhension des professions politiques et de l'ordre parlementaire européen¹¹. L'atelier voudrait souligner à quel point de telles perspectives participent également d'une meilleure compréhension du « gouvernement de l'Europe »¹² et y contribuent en portant l'attention sur les luttes, les transactions et les interactions multiples qui relient l'espace parlementaire et ceux qui l'animent aux autres acteurs de l'Europe politique.

L'atelier entend proposer un bilan des diverses contributions actuelles de la communauté scientifique européenne à cette sociologie des pratiques d'assemblée entre Bruxelles et Strasbourg.

⁷ Willy Beauvallet, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne*, n°9, 2002, p.99-122 et Guillaume Marrel, Renaud Payre, (2006), « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne*, n°18, p. 69-104

⁸ Voir par exemple : Sébastien Michon, « Les assistants parlementaires au Parlement européen », in Courty G. (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard ed°, 2005, Ch.5

⁹ Didier Georgakakis, *Les métiers de l'Europe politique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002.

¹⁰ Olivier Nay, « Le travail politique à l'assemblée. Note sur un champ de recherche trop longtemps déserté », *Sociologie du travail*, 45 (2003), p. 537-554.

¹¹ *Politix*, n°20, « L'Ordre parlementaire », 1992

¹² Andy Smith, *Le gouvernement de l'Europe : une sociologie politique*, Paris, LGDJ 2004

La séance sera organisée autour de six présentations articulées autour de deux thèmes : le traitement des politiques communautaires et l'usage d'instruments d'action comme le droit au sein du Parlement d'une part, et les espaces de l'action parlementaire d'autre part. Les communications seront discutées par des rapporteurs sollicités parmi les spécialistes européens des questions parlementaires et européennes. Le débat portera sur l'articulation des expériences empiriques, les objets investis, le jeu des problématiques déployées et les démarches d'enquête utilisées.

Propositions à envoyer par mail avant le 16 février 2007 à :

Willy Bauvallet (willyb@club-internet.fr)

Laurent Godmer (godmerl@yahoo.fr)

Guillaume Marrel (gmarrel@yahoo.fr)